

Réunion du Comité de Direction Compte-rendu

Date : 18/11/2022

Lieu : Complexe Sportif de Secondigny.

Présents : CANTET Benoît, CHÂTELIER Ludovic, BUCELET Guy, VEAU Richard, GREGOIRE Stéphane, LEGRAND Armelle, LOUVET Florent, BERTOLINI Stéphane.

Le dix-huit novembre deux mille vingt-deux, au Complexe sportif, à 20 h, le comité directeur du PPC Secondigny s' est réuni afin d'avancer sur l' organisation des deux prochaines soirées du club ...

Les points concernent :

- 1) Le FESTI PING du 02 décembre 2022
- 2) La soirée privée « PAËLLA » du 17 décembre 2022

Information générale concernant les deux soirées : Richard a commencé l'inscription des adhérents et des familles, et a insisté auprès de tous pour répondre avant le 30 novembre prochain (il prépare un tableau).

1) **FESTI PING :**

- Richard et Armelle ont vu ensemble l'organisation du tournoi convivial, le règlement...etc
- Florian doit s'occuper de la sono et d'une moquette afin de protéger le sol de la salle
- Guy s'occupe des boissons de l'apéro dînatoire (rosé, rouge, jus de pomme, cola, eau et café)
- Nous utiliserons les anciennes tables de ping pour installer les plats et gobelets...
- Stéphane B doit rappeler à tous, par mail, d'apporter ses raquettes si possible (sinon prêt) ; et aussi demander de l'aide à l'installation à partir de 18h30

2) **Soirée PAËLLA**

- Stéphane B donne l'information que, Jean-Marc ayant fourni le chèque de caution et l'attestation d'assurance, les papiers de location de la salle ont été signés, que les clés seront à notre disposition le vendredi 16 décembre à 14h (heure de l'état des lieux).
- Stéphane G, assisté de Jérôme C, s'occupera du repas (paëlla qu'il commencera à son boulot, il voit les commandes auprès de son fournisseur, il lui faudra un chèque signé de la part de JeanMarc, ...)
- les quelques courses à effectuer seront prises en charge par Guy et Stéphane B : Riz, vins et apéro, gâteaux apéro, salade, fromages, tomates cerises, quelques assiettes en carton...
- Stéphane B a fait faire un devis pour l'entrée « pain de poisson » auprès de la poissonnerie GEFFARD
- Stéphane B a fait faire un devis « dessert » auprès de la boulangerie de Secondigny (Stéphane G et Stéphane B vont à la-dite boulangerie à 11h30 le mercredi 23/11)
- Le stockage à la salle sera possible dès le vendredi soir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

L e/ L a Président(e) de séance, L e/ L a secrétaire de séance (signatures)